



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

Extrait du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la MRC du Haut-Saint-François tenue le mercredi 26 novembre 2025 à 19 heures et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Nathalie Bresse, Ascot Corner
Denis Dion, Chartierville
Mariane Paré, Dudswell
Bertrand Prévost, Hampden
Caroline Poirier, Lingwick
André Perron, Saint-Isidore-de-Clifton
Eugène Gagné, Weedon

Denis Savage, Bury
Daphné Raymond, Cookshire-Eaton – Absente
Guillaume Landry, East Angus
Johanne Delage, La Patrie
Robert Asselin, Newport
Sylvie Dubé, Scotstown
Pierre Reid, Westbury

Tous formant quorum sous la présidence du préfet Robert G. Roy.

Ainsi que : Rémi Vachon, directeur général et greffier-trésorier
Diane Lafrance, adjointe à la direction et au greffe

AVIS DE MOTION RELATIVEMENT AU RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-05

Sylvie Dubé, conseillère, donne un avis de motion avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance du conseil, le règlement numéro 2026-05, concernant les quotes-parts dues à la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François pour le remboursement du coût des travaux de réfection de la route 257, sera présenté pour adoption.

ADOPTÉE

Copie certifiée conforme
Sous réserve des approbations
Ce 27 novembre 2025


Rémi Vachon
Directeur général et greffier-trésorier